

Inscriptions exclusivement sur internet (sur le site d'Arras Ball Trap) dans la limite des places disponibles.

La compétition est ouverte à tous les tireurs français et étrangers* disposant d'une licence FFBT 2026 (avec certificat médical à jour).

Ils seront classés dans les catégories suivantes (en fonction de leur classement FFBT*) :

CF / Man 1 / Man 2 / Man 3 et 4 / Séniors / Vété et Mas / Dame A et B / Cadet / Cadette / Junior G / Junior F

***Les tireurs étrangers non licenciés FFBT pourront participer avec une assurance valable 7 jours (du 09/06/2026 au 15/06/2026) de la FFBT, sous réserve de fournir une copie de leur passeport (ou pièce d'identité) et de leur licence sportive de tir au Clays (fédération affiliée FITASC exclusivement) au prix de 15€ en plus de l'inscription**

Ils seront classés dans les différentes catégories ci-dessus par la FFBT* en fonction de leur licence.

***Le club se réserve le droit de modifier la catégorie de tous les tireurs si celui-ci ne paraît pas cohérent, la personne sera prévenue avant le début de la compétition (aucun changement après le premier coup de fusil).**

Récompenses :

Le gagnant du scratch sera récompensé d'un fusil superposé Beretta 694 Sporting 12/76 B-fast canon 76

Les trois premiers tireurs de chaque catégorie y compris le scratch seront récompensés quel que soit le nombre d'inscrits :

1^{er} un fusil superposé Beretta silver pigeon Sporting crosse réglable B-fast calibre 12/76 (Sauf les catégories 6, 7, 8)

1^{er} Catdet un fusil Beretta Semi-Auto A400 calibre 12/76

2^{ème} un fusil superposé Beretta silver pigeon Sporting New calibre 12/76 (Sauf les catégories 6, 7, 8)

3^{ème} dotation de 100 à 2500 cartouches FOB COMPETITION+ suivant la catégorie

4^{ème} dotation de cartouches FOB COMPETITION+, 5^{ème}

A partir du 4^{ème} le nombre de récompensés et la dotation de cartouches seront calculés en fonction du % d'inscrits dans chaque catégorie. (Voir tableau annexe)

En cas d'exæquo pour le scratch et pour les 3 premières places de chaque catégorie, les tireurs seront départagés au barrage sur une série de 25 plateaux, en cas d'égalité après cette série les barrages se font sur une 2^{ème} série au (PREMIER ZERO ELIMINATOIRE) suivant le déroulement de la mort subite.

Présence obligatoire pour la remise des prix (concours + tombola)

Remise des dossards le samedi matin à partir de 8h00

La compétition s'inscrit dans la réglementation FFBT.

Conformément à la réglementation en vigueur la charge maximale autorisée des cartouches est de 28g maximum, plombs de 7 à 9.

Tout tireur ne respectant pas le règlement du stand pourra être exclu de la compétition si les organisateurs le jugent nécessaire.

Pour le transfert des armes sur le râtelier numérique, après attribution des lots :

Documents papier ou sous format PDF.

Tireur avec licence FFBT :

Carte d'identité française, licence FFBT valide, justificatif de domicile de moins de trois mois.

Tireur, ayant ouvert son compte SIA :

Carte d'identité, Permis de chasse français avec sa validation en cours.

Les démarches administratives seront effectuées par l'armurerie Artois Tir de Neuville Saint Vaast.